

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.		Date d'inspection Le 24 février 2026
Nom de l'établissement Club Des Amis - Robertville		Numéro de permis 2024060
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4		Numéro de téléphone (506) 783-7793
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	12 févr. 2026	24 févr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le certificat de premiers soins est obtenu pour une nouvelle employée. Aucun ratio ne fut prit, le suivi a été fait par courriel.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 24 février 2026

Date

original signé par
Marc-André Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"